



Jean-Yves Le Drian,
ministre de l'Europe et des
affaires étrangères

Élisabeth Borne,
ministre de la Transition
écologique et solidaire

Frédérique Vidal,
ministre de l'Enseignement
supérieur, de la Recherche
et de l'Innovation

Didier Guillaume,
ministre de l'Agriculture et
de l'Alimentation

Paris, le jeudi 8 août 2019

Communiqué de presse

La France salue la publication du rapport spécial du GIEC sur la désertification et la dégradation des terres dans le monde

La France salue la publication aujourd'hui du rapport spécial du GIEC sur « le changement climatique, la désertification, la dégradation des terres, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire, et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres. »

Fondé sur une analyse rigoureuse et objective des connaissances scientifiques les plus récentes, ce rapport décrit les **impacts du dérèglement climatique déjà observés sur les écosystèmes terrestres naturels** et la façon dont le changement climatique va continuer à amplifier les pressions actuelles, aggravant les ravages sur la végétation et la perte de biodiversité, étendant les dommages causés par les incendies, accélérant la dégradation des terres, exacerbant l'érosion des sols, les pénuries d'eau et les menaces sur la sécurité alimentaire.

Les terres, à la fois sources et puits de carbone, peuvent modérer ou amplifier les impacts globaux et régionaux des changements climatiques selon leur mode de gestion. Dans son rapport, le GIEC montre que **les connaissances sont suffisantes pour agir dès maintenant** et insiste sur l'existence de **nombreuses stratégies efficaces et peu coûteuses**.

Les épisodes récents de canicule et de sécheresse ont rappelé que la France est d'ores et déjà exposée aux conséquences du changement climatique. C'est pourquoi le Gouvernement agit en parallèle sur **l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses impacts** :

- À travers [le deuxième plan national d'adaptation au changement climatique](#), le Gouvernement met en œuvre les actions nécessaires pour **protéger la population et adapter tous les secteurs de l'économie** aux futures conditions climatiques, tout en améliorant leur résilience.
- Par ailleurs, le [projet de loi énergie climat](#) affirme l'ambition de la France d'atteindre la **neutralité carbone à horizon 2050** et instaure une loi de programmation quinquennale qui fixera les priorités d'action et la marche à suivre.
- De plus le 1^{er} juillet 2019, [les Assises de l'eau](#) ont conclu un nouveau **pacte de 23 mesures** pour faire face au changement climatique.
- Avec la [Stratégie nationale de déforestation importée](#), la France s'engage d'ici 2030 à mettre fin à la déforestation causée par l'importation de produits forestiers ou agricoles non durables.
- Par ses efforts nationaux et un accompagnement européen, la France va appuyer l'adoption d'un **cadre international ambitieux pour la protection de la biodiversité** lors de la COP15 Biodiversité en Chine en 2020.
- Le Gouvernement accompagne également les filières agricoles afin de pleinement réussir leur **transition vers l'agroécologie et vers une bio-économie plus résiliente**.

« Ce nouveau rapport du GIEC porte un message puissant. La hausse des températures sur les terres émergées est bien plus rapide que celle de la température moyenne mondiale avec des impacts très forts qui bouleversent les écosystèmes, la biodiversité et la sécurité, non seulement alimentaire mais également mondiale. Dans le prolongement du rapport sur un réchauffement mondial de 1,5°C, adopté en octobre dernier, ce travail des scientifiques constitue un nouvel appel urgent à l'action individuelle et collective pour prendre à bras-le-corps la crise du climat et de la biodiversité. Il souligne la pertinence des solutions fondées sur la nature pour mener ces combats. Il éclairera les décisions prises à l'occasion des prochaines grandes échéances internationales, la COP14 sur la désertification en Inde en septembre 2019, le sommet

des Nations unies sur l'Action climatique le 23 septembre, la COP25 sur le climat au Chili en décembre 2019 et la COP15 sur la biodiversité en Chine fin 2020. » a déclaré Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

« Ces travaux du GIEC nous rappellent que le réchauffement climatique n'est pas une opinion mais un constat éclairé scientifiquement et qui doit guider les décisions politiques et les politiques publiques. Une nouvelle fois, ce rapport dresse le constat que dans la lutte contre le dérèglement climatique se joue la capacité à assurer un avenir à chaque citoyen. La France continuera de porter au niveau international la lutte contre les dérèglements climatiques ainsi qu'une meilleure gestion des terres. C'est aussi le sens des actions concrètes que nous portons au niveau national en matière de lutte contre l'artificialisation des sols, qui figure au cœur de la mise en œuvre du plan biodiversité. » a déclaré Élisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire.

« Grâce à la recherche scientifique, nous caractérisons chaque jour plus finement l'impact du dérèglement climatique. Etablir un constat scientifique partagé est indispensable pour que les décideurs du monde entier, les acteurs de la société civile et les scientifiques puissent prendre des décisions éclairées. Je salue le rapport du GIEC qui permet d'apporter un éclairage scientifique majeur en vue des prochaines échéances internationales sur le climat et la biodiversité » a déclaré Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

« Des impacts du changement climatique sont déjà observés dans l'agriculture et les forêts françaises. Les scénarios du GIEC prévoient une accentuation de ces phénomènes. Pour y faire face, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation soutient la transition vers l'agro-écologie et une bio-économie plus résiliente, travaille activement à la reconquête des sols, en luttant contre leur artificialisation, mais aussi en privilégiant leur fertilité pour la production végétale, leur qualité sanitaire, leur capacité à stocker le carbone... Cela se traduit aussi par une plus grande implication des acteurs territoriaux, une attention forte portée à l'outre-mer, l'association des grandes filières économiques et la priorité donnée aux solutions fondées sur la nature, partout où cela a du sens » a déclaré Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Depuis plus de 30 ans, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) évalue l'état des connaissances sur l'évolution du climat, ses causes, ses impacts. Il identifie également les possibilités de limiter l'ampleur du réchauffement et la gravité de ses impacts et de s'adapter aux changements attendus.

Les rapports du GIEC fournissent un état des lieux régulier des connaissances les plus avancées. Cette production scientifique est au cœur des négociations internationales sur le climat. Elle est aussi fondamentale pour alerter les décideurs et la société civile.

En France, de nombreuses équipes de recherche travaillent sur ces sujets, impliquant plusieurs centaines de scientifiques. Certains d'entre eux contribuent à différentes phases d'élaboration des rapports du GIEC. Le soutien de la France s'est d'ailleurs concrétisé récemment par l'accueil de sa 47^{ème} plénière à Paris en mars 2018, plénière qui a marqué l'anniversaire des 30 ans du GIEC avec l'annonce d'une augmentation de la contribution financière française au budget du GIEC portée à 1 million d'euros par an.

Retrouvez en ligne :

- **Le rapport spécial du GIEC** sur « le changement climatique, la désertification, la dégradation des terres, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire, et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres. »
- **Le communiqué de presse du Gouvernement**

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de M. Jean-Yves Le Drian : 01 43 17 57 57

Service de presse de Mme Élisabeth Borne : 01 40 81 78 31

Service de presse de Mme Frédérique Vidal : 01 55 55 84 24

Service de presse de M. Didier Guillaume : 01 49 55 59 74